



LA SECURITE MISE EN PERIL PAR LE MATERIEL

Le professionnalisme des agents évite la tentative d'évasion

Ce mardi 13 Janvier 2026, Un équipage du PREJ de Lutterbach emmène un détenu à la cour d'appel de Nancy pour une comparution en appel. Après une fouille intégrale effectuée dans le cadre réglementaire en début de mission, Le trajet se passe dans le calme et sans un mot.

A la fin de sa comparution, le détenu manifeste un certain mécontentement, s'énerve et profère des menaces de suicide et de s'en prendre à un personnel pénitentiaire à son retour à l'établissement.

Durant le trajet du retour ; il reste tranquille et silencieux jusqu'à l'arrivée devant la porte de l'établissement où là il tente d'ouvrir la porte du véhicule pour s'échapper et fausser compagnie à son escorte. La réaction des agents fut immédiate et empêche celui-ci de prendre la poudre d'escampette.

A cette instant, les agents s'aperçoivent que sa sangle de conduite a été sectionnée à la jonction de la zone anti-coupure avec une lame de rasoir d'1CM qu'ils finissent par retrouver sur le sol du véhicule. Ce petit morceau de lame peut se dissimuler sans problème et facilement échapper à une fouille règlementaire.

Le matériel de sécurité a failli !!!

FO Justice met en garde tous les agents PREJ et ELSP dans l'utilisation de ces sangles de conduite défailtantes.

FO Justice demande de revoir le système de contrainte qui n'est pas assez sécuritaire afin d'éviter une future tentative d'évasion.

FO Justice félicite les agents PREJ de Lutterbach pour leur sang-froid et leur professionnalisme.

